



Les taxes d'urbanisme

Lors de la réalisation de votre projet de construction, vous serez assujéti à des taxes d'urbanisme liées à votre autorisation de construire.

La Direction départementale du territoire du Val d'Oise met à votre disposition des plaquettes d'information spécifiques aux types de construction :

- maisons individuelles
- logements collectifs
- activités économiques

Liens utiles

[Je construis, je suis assujéti à des taxes d'urbanisme](#)